



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 DES CHEVAUX DE 7 ANS



CONCOURS COMPLET

Du 07 au 10 septembre 2017 à LAMOTTE BEUVRON (41)

Pour tout ce qui ne figure pas au présent Règlement, il est fait application du Règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques de Concours Complet d'Équitation, complétés par les éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Championnat	Qualifications	Normes Techniques
Epreuve Pro 2 – 7 ans	<p>Cavaliers Titulaire d'une licence de compétition Pro 2017</p> <p>Chevaux Chevaux de 7 ans qualifiés Pro 2</p>	<p>Epreuve PRO 2 réservée aux chevaux de 7 ans qualifiés</p> <p>Dressage : Texte Pro 2</p> <p>Cross : Règlement Pro 2 SAUF : distance de 3400 à 3800 m et vitesse à 550m/min</p>

Cavaliers

Chaque cavalier peut monter trois chevaux.

DOTATION

Epreuve	Dotation*
Pro 2 – 7 ans	6 000 €

*Répartition réglementaire : 1 prix pour 3 partants, avec un minimum de 8 prix.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements : **lundi 28 août 2017**